



L'équipe de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne remporte le concours européen de plaidoiries René Cassin 2026

Les étudiants de l'équipe de l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne ont été déclarés vainqueurs du concours de plaidoiries René Cassin 2026, à l'issue de la finale qui les opposait à des étudiants de l'Université Paris-Panthéon-Assas.

Il s'agissait de la 41^e édition de cette compétition de procès fictifs en langue française fondés sur la Convention européenne des droits de l'homme. Le Conseil scientifique du concours, présidé par M. Sébastien Touzé, professeur de droit à l'Université Paris Panthéon-Assas, avait proposé cette année un cas fictif portant sur le changement climatique et ses conséquences sur la protection des droits et libertés protégés par la Convention.

La finale s'est tenue le 27 mars 2026 à la Cour européenne des droits de l'homme, à Strasbourg. Le jury de la finale était composé de juges de la Cour européenne, avocats, universitaires et représentants des institutions partenaires du concours. Il était présidé par Monsieur Laurent Fabius, ancien Premier ministre et ancien président du Conseil constitutionnel.

Cette année, ce sont quarante équipes universitaires, réunissant des étudiants francophones en provenance de plusieurs pays (Allemagne, Arménie, Belgique, France, Roumanie, Slovénie, Suisse et Türkiye), qui se sont affrontées dans les locaux du Conseil de l'Europe et de la Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg.

Des informations complémentaires sur le concours et les précédentes éditions peuvent être consultées sur [le site Internet du concours Cassin](#) et sur la [page dédiée du site Internet de la Cour](#).

Rédigé par le greffe, le présent communiqué ne lie pas la Cour. Les décisions et arrêts rendus par la Cour, ainsi que des informations complémentaires au sujet de celle-ci, peuvent être obtenus sur www.echr.coe.int. Pour s'abonner aux communiqués de presse de la Cour, merci de s'inscrire ici : www.echr.coe.int/RSS/fr ou de nous suivre sur Twitter [@ECHR_CEDH](https://twitter.com/ECHR_CEDH) et sur Bluesky [@echr.coe.int](https://bsky.app/profile/echr.coe.int).

Contactés pour la presse

echrpres@echr.coe.int | tel: +33 3 90 21 42 08

Les journalistes sont invités à privilégier les demandes de renseignement par courriel.

Denis Lambert (tel : + 33 3 90 21 41 09)

Tracey Turner-Tretz (tel : + 33 3 88 41 35 30)

Inci Ertekin (tel : + 33 3 90 21 55 30)

Jane Swift (tel : + 33 3 88 41 29 04)

Claire Windsor (tel: + 33 3 88 41 24 01)

La Cour européenne des droits de l'homme a été créée à Strasbourg par les États membres du Conseil de l'Europe en 1959 pour connaître des allégations de violation de la Convention européenne des droits de l'homme de 1950.